

Sur le procédé

SCHÖCK STACON® Type LD/F-LD

Famille de produit/Procédé : Goujon pour structure béton

Titulaire :

Société SCHÖCK BAUTEILE GmbH

SCHÖCKSTRASSE 1

D-76534 BADEN-BADEN

Internet : www.schoeck.com

Distributeur :

Société TAM GROUPE

ZI 357 Avenue Albert Einstein

77550 MOISSY-CRAMAYEL

Internet : www.tamgroupe.fr

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 3.1 - Planchers et accessoires de plancher

Version du document

Description	Rapporteur	Président
Extension commerciale au Document Technique d'Application n° 3.1/15-817_V3	Etienne PRAT	Roseline BERNARDIN-EZRAN

Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société SCHÖCK BAUTEILE GmbH de ne fournir à la société TAM GROUPE, en vue de la commercialisation sous la dénomination DIRAX® PLUS, que le procédé SCHÖCK STACON® Type LD/F-LD,
- de la société TAM GROUPE , de ne distribuer sous l'appellation commerciale DIRAX® PLUS, que le procédé SCHÖCK STACON® Type LD/F-LD que lui fournit la société SCHÖCK BAUTEILE GmbH.

Le Groupe Spécialisé n° **3.1 - Planchers et accessoires de plancher** de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé DIRAX® PLUS, le même Avis que celui formulé sous le n°[3.1/15-817_V3](#) aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.